

# Protection et Solutions durables au Tchad

## Cas des réfugiés, demandeurs d'asile et mineurs non accompagnés

---

Restitution du Travail du 13 au 14 Octobre 2021 à Genève,  
mené par le Tchad, Pays Référent,

# MALABO, 17-18 Novembre 2021



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



**Processus de Rabat**  
Dialogue Euro-Africain  
sur la Migration et le Développement



**UNHCR**

United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés



**ICMPD**

International Centre for  
Migration Policy Development



## 2 508

### Mineurs non accompagnés ou séparés



52%  
Filles



48%  
Garçons

### Besoin de réunification familiale :

#### 29 mineurs



17  
Filles



12  
Garçons

-  Représentation HCR
-  Sous-délégation HCR
-  Bureau terrain HCR
-  Camp de réfugiés
-  Site de réfugiés
-  Village hôte
-  Réfugiés urbains
-  Réfugiés dispersés

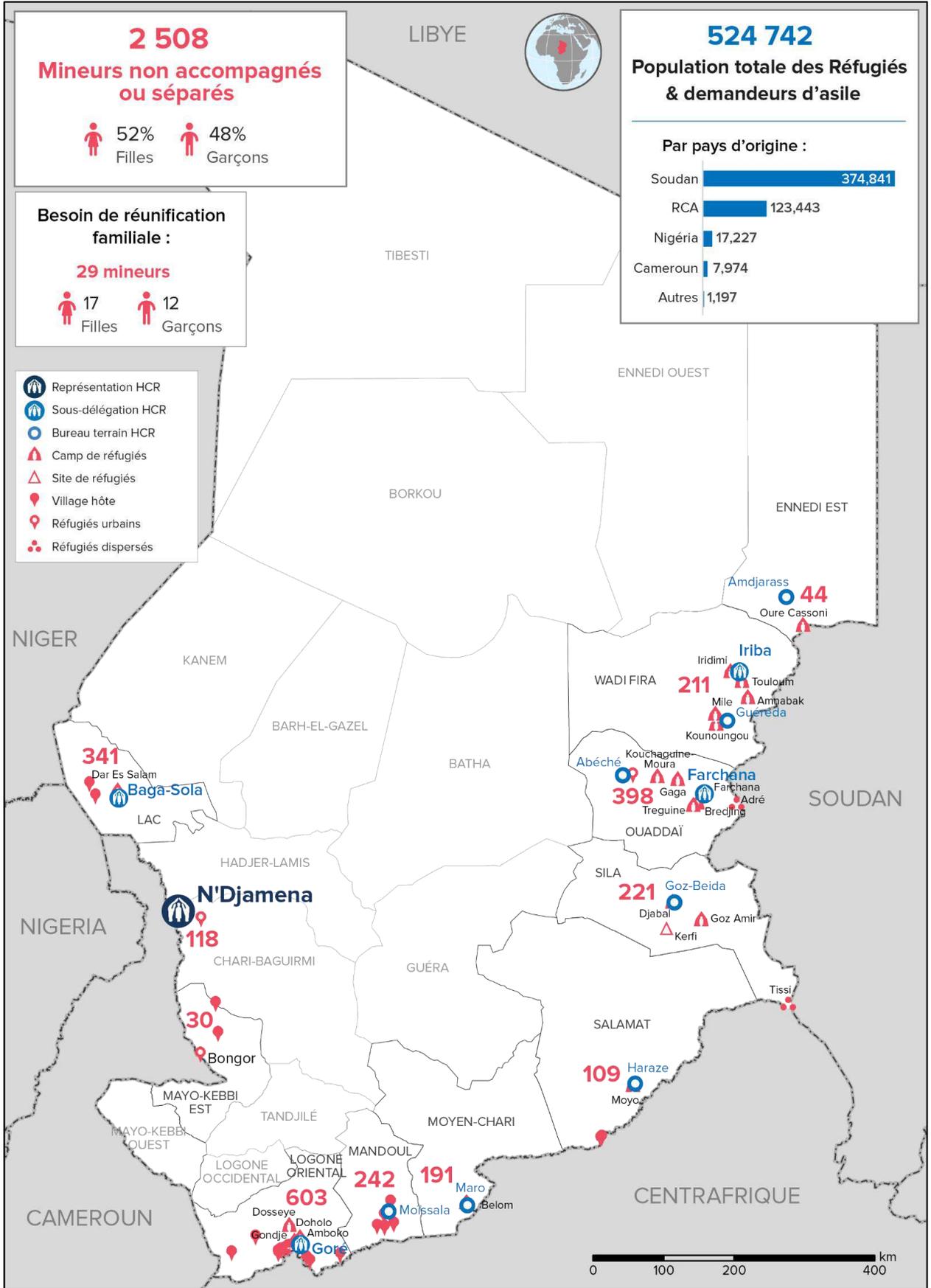


## 524 742

### Population totale des Réfugiés & demandeurs d'asile

#### Par pays d'origine :

Soudan	374,841
RCA	123,443
Nigéria	17,227
Cameroun	7,974
Autres	1,197



## LES ENFANTS NON ACCOMPAGNES EN DEPLACEMENT FORCE

- ❑ Au Tchad, 2508 enfants non accompagnés et séparés dont 52% de filles figurent parmi les réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés: soit moins d'1% de cette population
- ❑ Ces enfants non accompagnés et séparés sont principalement installés au Sud (45%) et à l'Est du Tchad (35%), deux régions qui ont accueilli de nouveaux afflux de réfugiés Soudanais et Centrafricains en 2021
- ❑ Les déplacements forcés de population drainent beaucoup d'enfants: plus de 50% des personnes en quête d'asile au Tchad dont 49 enfants non accompagnés
- ❑ Lors des 2 dernières urgences humanitaires à l'Est et au Sud, une moyenne de 66% d'enfants a été constatée. 55% d'entre eux ont moins de 12 ans
- ❑ Des mécanismes institutionnels et communautaires sont établis pour prendre en charge les enfants non accompagnés et séparés qui sont identifiés
- ❑ En collaboration avec les délégations provinciales de l'action sociale, des centres sociaux accueillent les enfants non accompagnés et séparés de manière provisoire
- ❑ Dans les camps et sites d'accueil des réfugiés, des familles d'accueil temporaires sont sélectionnées et formées pour servir de cadre familial intermédiaire à ces enfants
- ❑ Les recherches familiales intra nationales sont initiées avec les communautés et la Croix rouge Tchadienne pour reconstituer le tissu familial
- ❑ Les recherches familiales transfrontalières sont effectuées en collaboration avec le CICR pour le rétablissement des liens familiaux et éventuellement la réunification familiale
- ❑ Entre 2019 et 2021, 28 demandes de recherches transfrontalières ont été transmises au CICR et 29 enfants sont en attente de réunification familiale

# TCHAD - Mouvements mixtes - Mineurs Non Accompagnés (MNA)

(mai 2018 - sept 2021)

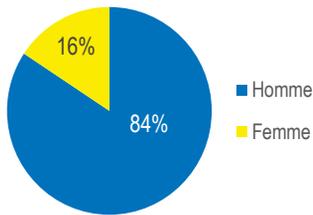
Nombre total de personnes interrogées : 57 032 | source Projet Mouvements Mixtes

Nombre de mineurs interrogés : 638 (1,1% du total)

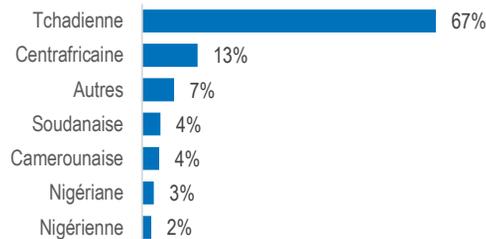
## Nombre de mineurs non accompagnés interrogés : 331

(voyageants seuls ou avec autre mineur)

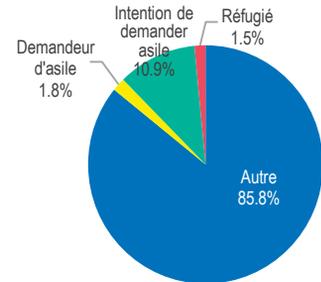
Sexe



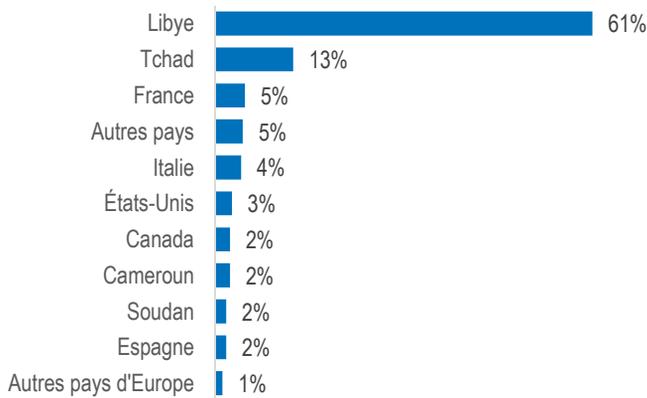
Nationalité



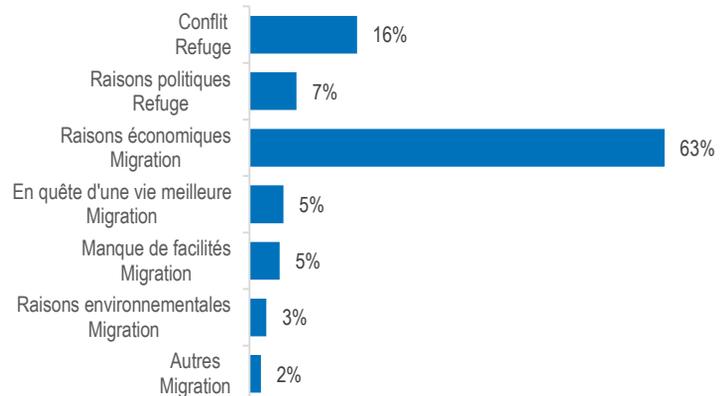
Statut



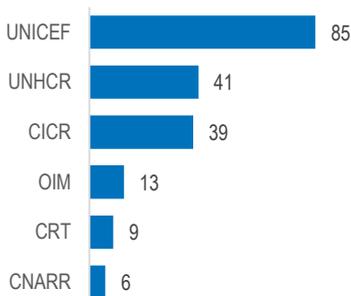
Destination déclarée



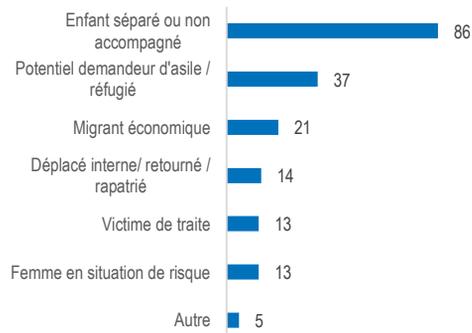
Raisons de déplacement



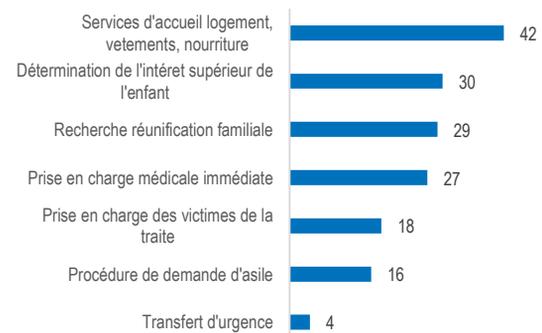
Référés à :



Raisons de référencement



Orientés vers :

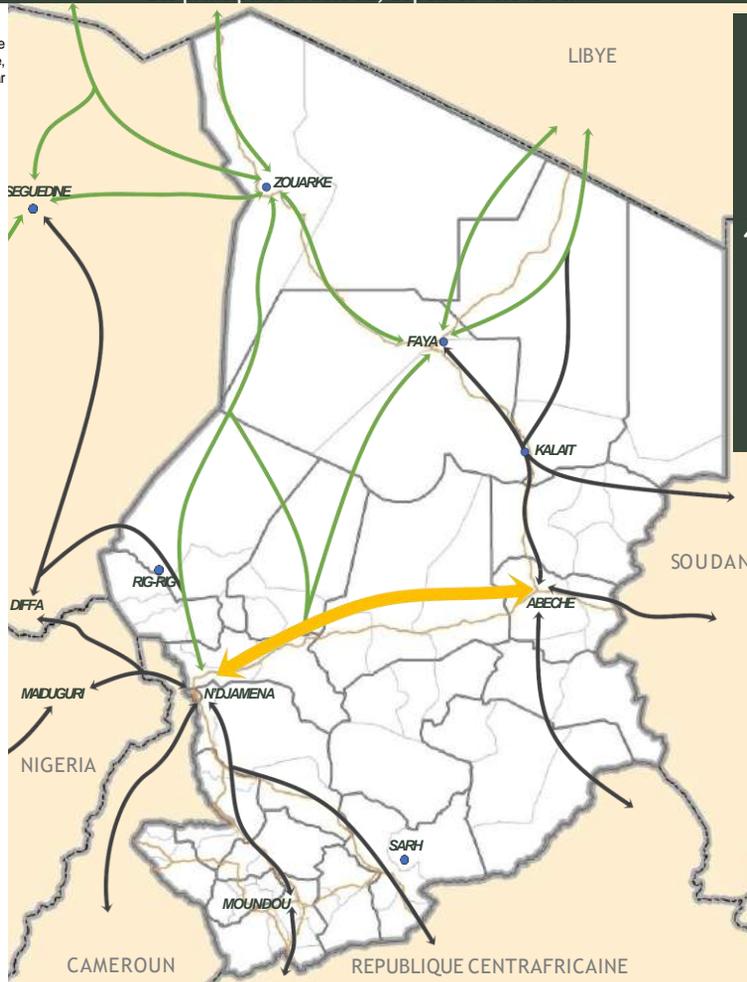
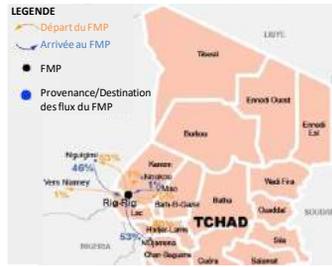


# AXES MIGRATOIRES

Les principales routes au, depuis et vers le Tchad

## POINTS DE SUIVI DES FLUX

Les cartes ci-dessous sont le résultat des collectes de données aux points de suivi des flux de Faya, Zouarke, Rig-rig, et montrent les principales routes empruntées par les voyageurs transitant par ces points (3).



Les routes migratoires au Tchad suivent les principaux axes routiers traversant le Tchad et reliant le Tchad aux pays voisins. La **ROUTE PRINCIPALE DU PAYS**, qui rejoint Abéché à Ndjamenas, est un maillon essentiel liant l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique de l'Est, et de ce fait présente une importance capitale dans la mobilité et les échanges commerciaux au Tchad. Les migrants à destination de l'Europe ou de l'Afrique du Nord empruntent des routes plus diverses afin de rejoindre le Niger ou la Libye.

4

**LEGENDE**

- PROVINCES
- DEPARTEMENTS
- POINTS DE SUIVI DES FLUX (FMP) (1)
- PRINCIPALES ROUTES
- ROUTES SECONDAIRES
- ROUTE PRINCIPALE RELIANT L'OUEST A L'EST
- ROUTES MIGRATOIRES DEPUIS ET VERS LIBYE ET EUROPE (2)

**SOURCES:** (1) LES POINTS DE SUIVI DES FLUX POSITIONNES AU NIGER, TCHAD ET NIGERIA DONNENT DES INDICATIONS SUR LES PRINCIPALES ROUTES EMPLOYEES PAR LES TCHADIENS (POUR TOUTE FORME DE MOBILITE). (2) ROUTES TRACÉES A PARTIR D'ENTRETIENS AVEC DES INFORMATEURS CLÉS ET MIGRANTS ET D'OBSERVATIONS DIRECTES CONDUITES DANS LA PLUPART DES PAYS DE LA REGION. (3) RESULTATS DE COLLECTES DES DONNEES REALISEES A FAYA, ZOUARKE EN AOUT 2019 ET A RIG-RIG EN JUILLET 2019.

Disclaimer: Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut, légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'ICM.

SUD SOUDAN

# PROFILS DES MIGRANTS I

Profil des migrants observés au Tchad •

ALGERIE LIBYE EGYPTE

De janvier à août 2019, 116 232 migrants ont été observés à travers les enregistrements des flux réalisés au niveau des points de suivi de Zouarke, Faya, Rig-rig et Kalait. La DTM Tchad a réalisé plus de 1 100 entretiens auprès des migrants observés durant cette période. Cette page présente quelques résultats importants sur les profils de ces migrants.

NIGER

116 232  
MIGRANTS  
OBSERVES AU  
TCHAD

RIG-RIG

FAYA

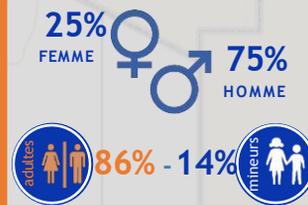
NIGERIA

NDJAMENA

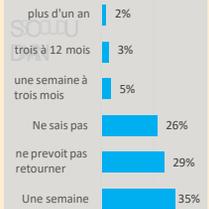
SARH

CAMEROUN

## PROFIL DES MIGRANTS AU TCHAD



## DUREE DE SEJOUR



## NIVEAU D'EDUCATION

NIVEAU D'EDUCATION	%
AUCUN	45%
RELIGIEUSE	16%
SECONDAIRE	16%
PRIMAIRE	12%
TERTIAIRE	7%
AUTRE	4%
TOTAL	100%

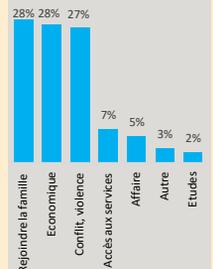
## STATUT DE L'EMPLOI

STATUS	%
CHÔMAGE	59%
EMPLOYE OU TRAVAIL INDEPENDENT	41%
TOTAL	100%

## SECTEUR D'EMPLOI

SECTEUR D'EMPLOI	%
SECTEUR PUBLIC	31%
OUVRIER QUALIFIE	16%
MEDICAL	13%
HOSPITALITE	8%
VENTE	7%
SERVICES	5%
ARTISANAT	5%
HUMANITAIRE	3%
TRANSPORT/TAXI	3%
AUTRES	9%
TOTAL	100%

## RAISONS DE DEPART DU LIEU DE RESIDENCE



## DESTINATION FINALE

PAYS	%
TCHAD	86%
SOUDAN	3%
LIBYE	3%
NIGER	2%
NIGERIA	1%
AUTRE	5%
TOTAL	100%

**DETAILS:** CETTE SERIE DE GRAPHIQUES OFFRE DES INFORMATIONS CLES SUR LE PROFIL DES MIGRANTS AU TCHAD. SUR LES 116 232 MIGRANTS OBSERVES AU NIVEAU DES POINTS DE SUIVI DE LA DTM AU TCHAD, 2 156 ONT ETE INTERVIEWES ENTRE JANVIER ET JUIN 2019 AFIN DE RESSORTIR LEURS PROFILS.

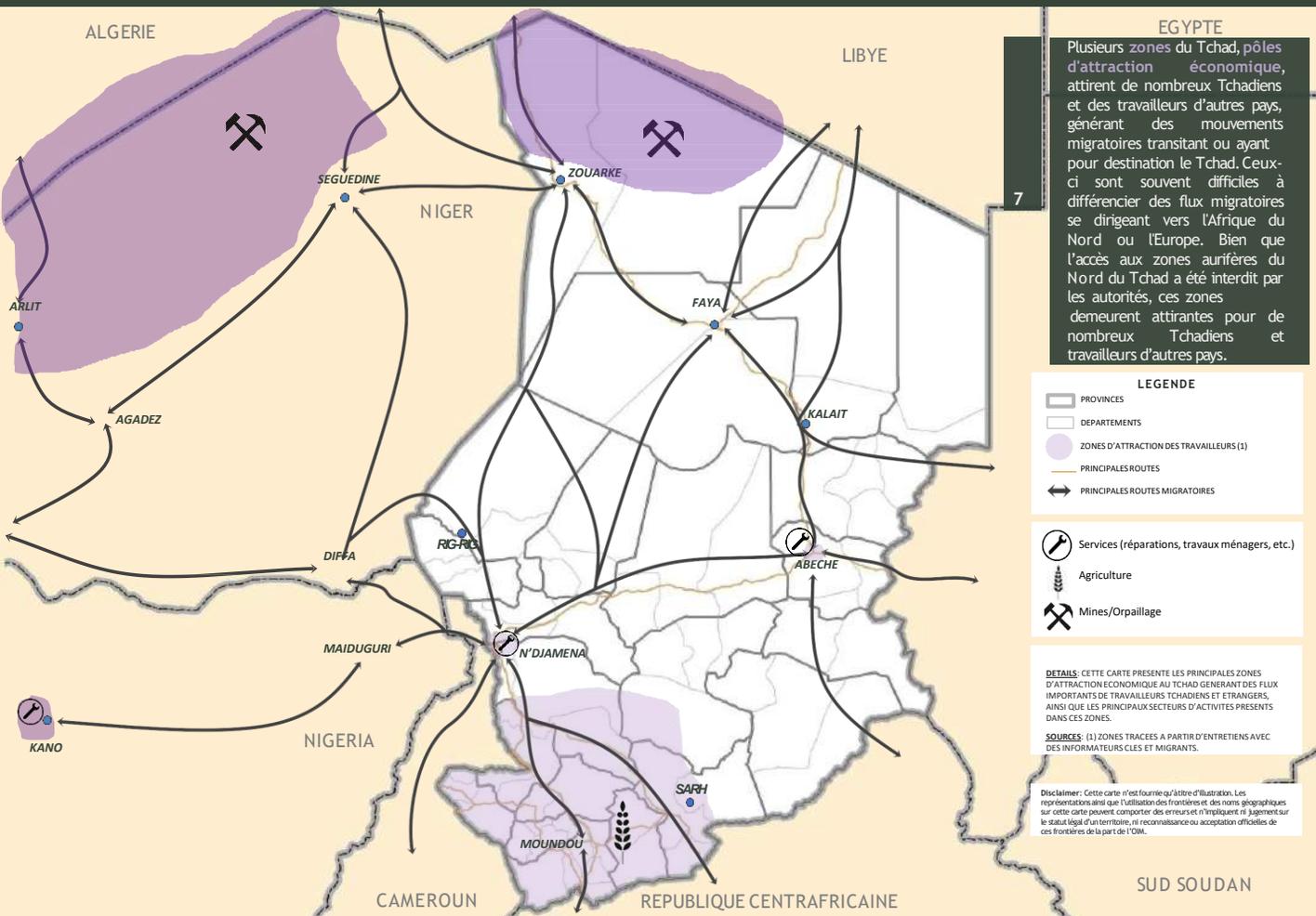
**SOURCES:** (1) OIM, DTM TCHAD

**Disclaimer:** Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.



# FACTEURS DE MIGRATION

Les zones d'attraction économique, facteurs de migrations •



Plusieurs zones du Tchad, pôles d'attraction économique, attirent de nombreux Tchadiens et des travailleurs d'autres pays, générant des mouvements migratoires transitant ou ayant pour destination le Tchad. Ceux-ci sont souvent difficiles à différencier des flux migratoires se dirigeant vers l'Afrique du Nord ou l'Europe. Bien que l'accès aux zones aurifères du Nord du Tchad a été interdit par les autorités, ces zones demeurent attirantes pour de nombreux Tchadiens et travailleurs d'autres pays.

## LES MINEURS DANS LES FLUX MIGRATOIRES

- ❑ Le rapport de l'OIM sur la mobilité des mineurs au Nord du Tchad – (Mars 2020) relève une augmentation de la proportion des mineurs parmi les voyageurs: elle est passée de 9% en 2018 à 12% en 2019
- ❑ 99% des 163 mineurs interrogés par l'OIM parmi les 27016 observés étaient Tchadiens dont 82% des garçons et qui se déplaçaient principalement pour des raisons économiques (55%) avec une moyenne d'âge de 16-17 ans
- ❑ Ces constats sont confirmés par les résultats du monitoring des mouvements mixtes réalisé par la Croix rouge tchadienne jusqu'en Septembre 2021
- ❑ La majorité des 331 mineurs non accompagnés qui ont été interrogés sont de nationalité tchadienne (67%) dont 84% de garçons avec pour principale destination la Lybie qui est surtout une voie de transit vers l'Europe
- ❑ Les dynamiques de ces flux migratoires sont en général liés au contexte économique et aux faibles opportunités d'insertion socio-économiques. L'insécurité et les conflits viennent en 2<sup>ème</sup> position
- ❑ L'analyse des ces flux migratoires a démontré que les mineurs voyagent généralement en groupe, souvent en compagnie d'autres enfants et cela est connu de la plupart des familles de ceux-ci
- ❑ Ces voyages sont principalement financés par la famille, ce qui démontrent que ces migrations sont encouragées par le cercle familial qui y voit une opportunité d'améliorer ses conditions de vie
- ❑ Les principales difficultés de ces mineurs sont la faim, la soif; l'exploitation et violation de droit de l'enfant, les tortures et les détentions souvent arbitraires.
- ❑ Les volontaires au retour ont déclaré avoir besoin d'informations sur le retour et l'assistance au rapatriement mais aussi un appui pour leur réinsertion socio-économique à travers des activités génératrices de revenus.

# CADRE NORMATIF DE PROTECTION DES MINEURS AU TCHAD

- ❑ Le Tchad a ratifié la plupart des conventions internationales : la Convention relative aux Droits des Enfants (en 1990), La Convention relative au Statut des Réfugiés et son Protocole (en 1981), La Charte Africaine des Droits et du Bien être de l'Enfant (en 2000), la Convention no 182 du Bureau International de Travail (BIT), etc.
- ❑ La loi 027/PR, portant protection des réfugiés et demandeurs d'asile 2020 ;
- ❑ La protection de l'enfance au Tchad est encadrée tant par le droit interne que par le droit international et régional
- ❑ Décret n° 100/AFF.SOC. de 1963 relatif à la protection de l'enfance et de l'adolescence : le décret n° 100 vise à régler la circulation des mineurs de moins de 16 ans
- ❑ Loi n° 007/PR/99 portant procédure de poursuites et jugement des infractions commises par les mineurs âgés de treize à moins de dix-huit ans: la loi n° 007 est un des textes de loi principaux quant à la protection de l'enfant au Tchad. Elle fixe l'âge de la responsabilité pénale à 13 ans et déclare la Chambre pour enfants compétente pour connaître les infractions commises par les mineurs âgés de 13 à moins de 18 ans.
- ❑ L'ordonnance no. 006/PR/2015 portant interdiction du mariage d'enfants au Tchad fixe l'âge minimum du mariage à 18 ans,
- ❑ Les projets de Code de la famille et de Code de protection de l'enfant: le projet de Code de protection de l'enfant, datant de 2009, définit l'enfant tchadien, ses droits et devoirs ainsi que son statut juridique et son état civil.
- ❑ Le Tchad est également partie au Pacte mondial sur les réfugiés et le pacte mondial sur la migration mais aussi au Forum Mondial sur les réfugiés et le Segment de Haut-niveau sur l'apatridie;
- ❑ Le Gouvernement assure la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance à travail les Ministère du travail, Ministère de l'action sociale et le ministère de la justice.
- ❑ Différents acteurs humanitaires interviennent en appui à l'Etat tchadien dans le cadre de la protection de l'enfance notamment Les agences du système de Nations Unies : UNHCR, UNFPA, UNICEF, OIM mais aussi les ONG nationales et internationales;
- ❑ La collaboration avec le CICR est effective à tous les niveaux compte tenu de sa compétence en matière de recherche familiale transfrontalière et de rétablissement des liens familiaux.
- ❑ Un Comité technique a été mis en place en vue de l'élaboration d'un Projet de loi de protection des travailleurs migrant.
- ❑ Les migrants de retour bénéficient de l'état civil et toute autre documentation
- ❑ L'Etat a pris des dispositions pour domestiquer la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants du 10 décembre 1984 à travers la promulgation de l'Ordonnance N° 006 du 30 Mars 2018, Portant lutte contre la Traité des Personnes en République du Tchad.
- ❑ En plus, l'Assemblée Nationale a adopté en sa séance du 21 octobre 2018 la Convention internationale sur la protection des Droits des travailleurs migrants et leurs familles et 2018. Et par ailleurs, elle autorise le président de la République à ratifier ladite convention.

# Protection et solutions durables au Tchad

## L'intégration locale dans le pays de destination

- ❑ Si le Tchad a présenté des initiatives et projets phares en matière de l'intégration des réfugiés et autres groupes de populations en déplacement, c'est en corrélation au respect de ses Engagements pris à un Haut niveau pour améliorer la qualité de réponse au profits des groupes vulnérables en situation prolongée dans un pays où l'on cherche des voies et moyens pour une solution durable entre autres des solutions qui sont : le rapatriement volontaire et librement consenti dans des conditions de dignité et de sécurité ainsi que la réinstallation.
- ❑ Il y'a lieu de préciser que la protection des mineurs non accompagnés et l'assistance aux mineurs séparés de leurs familles, constituent une préoccupation majeure de nos interventions du fait de leur vulnérabilité.
- ❑ Pour ce faire, sur un total de **524.742** populations réfugiées et demandeurs d'asile enregistrés au Tchad au 31 août 2021, nous avons pu déterminer plus de **2500** mineurs non accompagnés ou séparés de leurs familles.

Cette détermination en vue de concevoir des actions spécifiques à leur égard a pu se faire grâce à l'enregistrement et à la vérification biométrique des réfugiés, réalisée conjointement par la CNARR et le HCR et ce, après chaque 2 ans d'exercices.

- ❑ En outre, l'opération d'enregistrement et de vérification biométrique sert à mettre aussi à jour les bases de données et les statistiques de façon désagrégée des réfugiés en général et en particulier, planifier des actions y relatives.
- ❑ Aussi, pour favoriser l'intégration des réfugiés et leur donner les moyens de nouer des liens sociaux et économiques solides avec leurs communautés d'accueil et permettre à ces derniers de devenir plus autonome afin de mener une vie plus digne, il s'est tenu tout d'abord un Forum National sur l'inclusion socio-économique durable des réfugiés au Tchad impliquant toutes les parties prenantes.
- ❑ A l'issue des travaux du Forum national, cinq (5) axes stratégiques ont été dégagés à savoir :
  - ✓1) La reconnaissance de documentation délivrée aux réfugiés par la CNARR et la liberté de circulation (Sauf-Conduit ou A qui de Droit délivré aussi par la CNARR);
  - ✓2) L'accès à la naturalisation des réfugiés ;
  - ✓3) L'accès sécurisé à la terre et la sécurisation des productions ;
  - ✓4) L'accès à l'emploi pour les réfugiés ;
  - ✓5) L'accès aux institutions financières.

Pour traduire dans les faits les recommandations issues du Forum nationale sur l'inclusion socio-économique des réfugiés et des groupes de personnes en déplacements forcés, il a été mis en place le Projet PARCA et DIZA soutenus respectivement par la Banque Mondiale et l'Union Européenne

Ces projets ont pour objectifs de :

- améliorer l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil des zones ciblées aux services essentiels, aux opportunités de revenus et aux filets sociaux ;
- renforcer les systèmes nationaux de gestion de la situation des réfugiés.

# EDUCATION DES REFUGIES AU TCHAD

## Outil d'Intégration locale



L'engagement du gouvernement tchadien en faveur de l'éducation des réfugiés fait de lui un pionnier et une référence dans la région. Cette engagement s'est notamment matérialisé par l'inclusion des réfugiés dans les plans nationaux de l'éducation, l'engagement du pays au Forum Mondial pour le Réfugiés de 2018 et plus récemment, l'adoption de **la Stratégie Education 2030** pour les réfugiés au Tchad par le Ministre de l'Education en 2020.

Depuis 2014, l'ensemble des réfugiés présents sur le territoire et suivent le **curriculum national** et accèdent ainsi à tous les niveaux du système éducatif et aux examens nationaux (plus de 3.100 bacheliers depuis 2015). Grâce aux partenariats établis avec les écoles normales, les enseignants réfugiés ont également accès à la formation qualifiante nationale (651 bénéficiaires depuis 2012). Depuis 2018, 115 établissements scolaires des camps, sites et villages d'accueil des réfugiés ont été **officialisés**, renforçant ainsi la dynamique de transition de leur gestion vers l'état. Au niveau tertiaires, 13 accords ont pu être signés depuis 2015 afin de permettre des frais égaux ou réduits pour les réfugiés.

En 2021, **plus de 100.000 réfugiés** étaient scolarisés du préscolaire au secondaire au Tchad dont 51% de filles. Des effectifs en constante progression grâce aux efforts entrepris par renforcer l'accès et de le maintien des enfants, mais aussi en raison des afflux réguliers de nouveaux réfugiés. Cette progression soutenue des effectifs est clé pour l'autonomisation des réfugiés au Tchad, pourtant, il reste estimé que plus de la moitié des réfugiés restent non scolarisés.

Globalement, l'augmentation des déficits de financement face à l'accroissement des besoins affecte la qualité de l'assistance aux réfugiés, dont celle à l'éducation. La recherche de partenariats au niveau national et la diversification des bailleurs de fonds de l'éducation restent une priorité afin d'assurer la durabilité des interventions.

# GRANDES ETAPES DE L'INCLUSION DANS LE SYSTEME EDUCATIF NATIONAL

**2012**  **Initiation de la transition curriculaire dans les camps de réfugiés soudanais de l'est. Objectif: mise en place du curriculum tchadien dans toutes les écoles d'ici 2014.**

 Initiation du programme de formation qualifiante des enseignants soudanais

**2013**  Atelier de planification de l'intégration des camps de l'est dans le système éducatif  
**Stratégie Education 2013-2016 pour les réfugiés au Tchad**

**2014**  **Intégration des camps de l'est dans le système éducatif tchadien**

 Affectation de 307 enseignants tchadiens dans les camps et sites de réfugiés

**2015**  Atelier de suivi de l'intégration des camps de l'est dans le système éducatif tchadien  
**Premiers 113 bacheliers soudanais**

 Initiation des MoU avec les universités nationales pour favoriser l'accès aux réfugiés – au total, 7 Mou Signés avec des universités publiques et 6 avec des privées depuis 2015

 Forum sur la transition de la gestion de l'enseignement secondaire dans les camps de l'est

**2016**  Ouverture de 8 centres d'examen du Brevet dans les camps de l'est

 **Sommet de New York : Engagement du Chef de l'Etat à offrir une éducation aux jeunes réfugiés au même titre que les Tchadiens tout comme l'accès aux études supérieures**

 Inclusion des réfugiés dans le plan national de l'éducation au Tchad

**2017**  Ouverture des premiers centres d'examen du Baccalauréat proches des camps – au total, 6 centres d'examens ouverts depuis 2015

**2018**  **Officialisation de toutes les écoles primaires, collèges et lycées des camps, site et villages de réfugiés. Au total, depuis 2018, 115 établissements ont été officialisés**

**2019**  **Engagement du Tchad au Forum Mondial sur les Réfugiés a « renforcer le processus d'intégration des réfugiés dans tous les niveaux du système éducatif par l'inclusion des réfugiés dans la loi nationale de l'éducation, la poursuite de l'affectation d'enseignants tchadiens dans les écoles des camps et la reprise de la gestion de tous les établissements des camps et sites de réfugiés officialisés par l'Etat »**

**2020**  **Validation de la Stratégie Education 2030 par le Ministère de l'Education**  
Elle a pour objectifs de renforcer l'inclusion des réfugiés et populations sous mandat du HCR dans le système éducatif national, de promouvoir le maintien d'un environnement d'apprentissage sûr et protecteur et de consolider la coordination existante et développer les partenariats pour une durabilité des interventions.

